Hérault : Portables en prison, ils n'ont peur de rien !

21/11/2010 à 13h57

La prison de Villeneuve- lès-Maguelone vient de connaître une incroyable semaine avec trois affaires aussi inquiétantes les unes que les autres, toutes liées à la problématique des téléphones portables, qui sont formellement interdits en détention… Et qui, pour des problèmes techniques, ne peuvent pas encore être brouillés partout.

Les faits les plus graves : dimanche dernier, un gardien d'une trentaine d'années est surpris alors qu'il tente de transmettre un colis à un détenu, apporté au parloir par la compagne du prisonnier. À l'intérieur : onze portables et chargeurs, cinq grammes de haschich. Lors de sa garde à vue, il reconnaît avoir déjà fait passer un autre paquet à ce même détenu contre 200 Euros.

Site de rencontre

Mardi, le SPS (Syndicat pénitentiaire des surveillants) alerte la direction : un détenu a pris des photos, a priori avec son téléphone, et les a diffusées sur internet ! Certainement avec une clé '3G', le mis en cause a ouvert un compte sur Miss 34, célèbre site de discussion et de rencontre.

Sur les photos, on le voit dans sa cellule, sur les coursives près de la douche ou devant la porte donnant accès à la cour de promenade ; on devine sur une autre un gros bout de haschich posé sur un CD et l'on termine par une photo de groupe avec un jeune que l'on voit fumer un pétard…

C'est dramatique, ils font tout et n'importe quoi, on peut

tout imaginer.”

Nombre d’avocats racontent qu’ils ont déjà eu des coups de fil de leurs clients depuis la maison d’arrêt. Mardi, au procès se tenant devant la cour d’assises, il a été fait état d’une conversation enregistrée entre un accusé, alors en prison, et sa copine… Et dans la nuit de jeudi à vendredi, est arrivé cet épisode surréaliste : les pompiers ont reçu un appel pour un début d’incendie.

Midi Libre

(Merci à Miserecord)